

Sandrine Jonniaux, responsable de programme
Direction des soins
Patients.partenaires@hcuge.ch
Tel +41 79 553 32 99

Centre de l'innovation
Hôpitaux Universitaires de Genève
Rue Alcide Jentzer 17
CH-1205 Genève

PARTENARIAT PATIENT/PROCHE AIDANT ET PROFESSIONNEL

Le partenariat entre patients/proches aidants et professionnels s'exerce dans ces différents domaines : soins, qualité, enseignement, recherche ou organisationnel. Pour chacun de ces domaines, l'engagement du patient/proche aidant va s'organiser à partir du type d'activités à partager et des expériences, connaissances et compétences requises pour le patient/proche aidant.

L'engagement du patient/proche aidant est défini et nommé le « continuum d'engagement » du patient *MP Pomey, L. Flora, P. Karazivan, et al. Le "Montreal model" : enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé. Santé Publique vol 27 no 1 Supplément-janvier-février 2015*

Le modèle relationnel des HUG a décrit l'implication du patient/proche aidant à partir des pratiques de partenariat des HUG <https://www.hug.ch/patients-partenaires/approche-patients-partenaires-qu-est-ce-que-c-est>

Comment s'implique le patient partenaire?

La nature et le niveau d'implication varient selon le moment ou la situation où se trouve le patient. Celui-ci peut s'engager à tous les niveaux de l'institution, spontanément ou en réponse à une invitation, et intervenir sur des processus de soins ou des sujets de société.

- **La présence/l'information** : les patients et leurs aidants participent par leur présence et leur écoute à des entretiens avec des professionnels, à des conférences, à des colloques, etc..
- **L'expression/délibération** : les patients et leurs aidants s'expriment de diverses manières (oral, écrit, art et médias sociaux). Ils sont encouragés à participer aux discussions liées à la prise en charge du patient et à y prendre une part active
- **La décision** : les patients et leurs aidants partagent les décisions les concernant. Ils collaborent ensemble afin d'identifier la prise en charge la plus raisonnable dans un contexte donné, et dans le respect de leurs valeurs et préférences.
- **L'action** : les patients et leurs aidants agissent de manière concrète. On les encourage à s'informer, à s'engager, à s'exprimer et à être actifs dans les différents domaines d'activités.

IMPLICATION D'UN OU DES PATIENTS/PROCHES AIDANTS

DANS UN PROJET D'AMELIORATION DE LA QUALITE DES SOINS ET DES SERVICES

<u>4 niveaux d'implication</u>	<u>Définitions</u>	<u>Individuel et/ou en groupe</u>	<u>Activités</u>
Information/présence	Information patients/proches aidants sur le projet	Individuel et/ou en groupe	- par réseaux sociaux, conférence
Expression/consultation	Expression, consultation des patients/proches aidants en lien avec son expérience, ses connaissances de patient, de proche et d'utilisateurs des services	Individuel et/ou en groupe	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des besoins, de solution : groupe de discussion, interview, questionnaire, consultation citoyenne... - Révision de formulaire de consentement, de questionnaire pour la bonne compréhension du texte - Consultation sur l'avancement d'un projet, la mise en place d'une solution, l'ergonomie d'une application...
Décision	Co décision entre patients/proches aidants et professionnels. Le patient/proche fait partie d'une commission, comité, équipe de projet. <i>L'avis du patient/proche aidant a une valeur identique à celui du professionnel</i>	Individuel	<ul style="list-style-type: none"> - Membre d'un jury pour sélection de projet, d'un comité/commission pour la définition d'une stratégie, d'axes de développement, d'une équipe de projet pour l'initiation - Initiateur du projet
Action	Co action entre patients/proches aidants et professionnels à toutes les étapes du projet : initialisation, conception, réalisation, déploiement <i>L'action du patient/proche aidant a une valeur identique à celle du professionnel</i>	Individuel et/ou en groupe	- Implication dans le développement du projet à toutes les étapes : plan d'actions, recrutement de patients/proches aidants, définition des indicateurs rédaction, planification, réalisation, dissémination des résultats, publication

La sélection des patients et ou des proches aidants se fera en fonction des critères définis à partir de l'activité : motivation, intérêt pour le sujet, âge, genre, expérience médicale, expérience socio professionnelle, capacité d'expression, d'interaction, esprit de synthèse, disponibilité...

Le recrutement de ces personnes, mené par la plateforme Patients partenaires +3P se fait par différents canaux, réseaux sociaux, contacts téléphoniques, mails...

Pour les personnes recrutées pour des niveaux d'implication de co décision et co action, le recrutement se fait par entretien individuel d'une heure. Cet entretien est mené par la responsable de la plateforme patients partenaires +3P.